

Les Avirons, le 13/ 12/ 2018



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



M. TOMBARELLO Jean-Marc
Proviseur

à

l'ensemble des parents et des élèves.

Objet : manifestation lycéenne.

Madame, monsieur,

Le fonctionnement de l'établissement a été perturbé dans la matinée par une revendication de lycéens. Néanmoins, la totalité des enseignants est présente et les cours sont assurés, pour la plupart, avec les élèves présents.

Par ailleurs, il m'a été rapporté qu'une association de lycéens envisageait de manifester à Saint-Denis la semaine prochaine. A cet effet, elle proposerait de transporter les élèves en bus.

L'établissement ne cautionne pas ce type de projet de manifestation et je rappelle à toutes les familles que le lycée ne pourrait être tenu pour responsable en cas de problèmes.

Chaque famille est responsable et doit être bien consciente du risque et du danger.

Bien cordialement,
Jean-Marc Tombarello



Lycée

Antoine de Saint-Exupéry

Dossier suivi par

Secrétariat du proviseur

Téléphone : 0262.38.09.16

Fax : 0262.38.19.87

Mèl : ce.9740045f@ac-reunion.fr

20 rue du Lycée
BP 28
97425 LE AVIRONS
Ile de la Réunion